

Conseil national de la refondation (CNR) en santé en Grand Est, un an après

Marne

15 décembre 2023

Dossier de presse



**CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION**

Sommaire

Un an de CNR.....	3
Retour sur un dialogue citoyen pour refonder un système de santé	3
Des solutions concrètes lancées dans chaque département.....	5
20 initiatives en santé identifiées et accompagnées à ce jour pour améliorer la santé de la population du Grand Est	5
Dans la Marne	5
10 territoires de démocratie sanitaire pour renforcer la coordination des politiques de santé ...	9
Mot de la Déléguée territoriale de la Marne de l'ARS Grand Est.....	10

Contact presse

Ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Un an de CNR

Retour sur un dialogue citoyen pour refonder un système de santé

Un engagement collectif pour améliorer la santé de tous

Entre novembre et décembre 2022, l'ARS Grand Est, en collaboration avec les préfetures de département et l'Assurance Maladie, a orchestré 44 dialogues territoriaux et 3 rencontres régionales thématiques. Réunissant élus, soignants, et citoyens, ces dialogues avaient pour mission de partir de l'expérience concrète des Français et des initiatives locales, en proposant des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés par le système de santé.

Plus de 1 100 participants ont ainsi partagé plus de 1 700 contributions, générant des idées novatrices et des propositions pour améliorer notre système de santé. Ces dialogues se sont focalisés sur quatre axes majeurs : garantir l'accès aux soins pour tous, assurer la continuité des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés, renforcer l'attrait des métiers de la santé au niveau local, et intégrer la prévention dans la vie quotidienne des Français.

Le 7 février 2023, lors de la réunion de restitution régionale, les constats et solutions ont été débattus, jetant les bases pour présenter 16 solutions explorées au niveau régional. Ces résultats, remontés au Ministère de la Santé, ont contribué de manière significative à la révision du Projet Régional de Santé (PRS) effectué en octobre 2023.

Le Conseil National de la Refondation (CNR), lancé le 8 septembre 2022 par le Président de la République, porte une nouvelle méthode pour construire, avec l'ensemble des acteurs au niveau national et local, des solutions concrètes répondant aux grands défis d'aujourd'hui et de demain, notamment dans le domaine de la santé.

16 solutions explorées au niveau régional

Axe 1 – L'accès à un médecin traitant ou à une équipe traitante

- Développer la téléconsultation assistée et augmentée par les infirmiers
- Gagner du temps médical en facilitant l'interface entre médecins traitants et autres spécialités et mettre en place des « circuits courts »

Axe 2 – La continuité des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés

- Articuler les services d'accès aux soins (SAS) et les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) pour limiter les recours aux urgences évitables
- Inscrire les Maisons Médicales de Garde dans un nouveau modèle de permanence des soins ambulatoires (PDSA) plus adapté à la démographie médicale, en lien étroit avec les centres de réception et de régulation des appels (CRRRA), les services d'urgences et les services d'accès aux soins (SAS) ;

Axe 3 – La mobilisation des leviers locaux pour l'attractivité des métiers de la santé

Former

- Rendre attractives les formations en santé pour augmenter le nombre d'étudiants formés
- Améliorer les formations

Attirer

- Concilier vie privée et vie professionnelle
- Leviers attractifs dans le secteur du soin (sanitaire, médico-social)

Fidéliser

- Développer la gouvernance, les formations et le management participatif
- Santé des professionnels de santé

Axe 4 – La prévention pour une meilleure intégration dans le quotidien des Français

- Réfléchir à l'installation d'une coordination prévention départementale (ou infra) intersectorielle, en laissant une plus grande place au citoyen
- Développer les équipes mobiles de prévention à destination des jeunes
- Développer la formation initiale et continue à la prévention / promotion de la santé des professionnels de santé, du médico-social et du social
- Structurer le déploiement d'ambassadeurs santé / médiateurs / pairs sur les territoires
- S'appuyer sur des influenceurs pour contribuer aux campagnes de prévention et de promotion de la santé, à diffuser sur les réseaux sociaux et les plateformes de films
- Réfléchir à un forfait activité physique (chéquier) pour les personnes les plus éloignées du système de santé.

Des solutions concrètes lancées dans chaque département

20 initiatives en santé identifiées et accompagnées à ce jour pour améliorer la santé de la population du Grand Est

Les acteurs de santé, partenaires institutionnels, professionnels de santé et usagers ont collectivement transformé ou complété ces 16 solutions en actions tangibles pour l'amélioration de nos territoires.

Ces projets présentent un caractère innovant, soutenable, évaluable et reproductible.

L'ARS Grand Est soutient financièrement ces projets via son Fonds d'Intervention Régional (FIR) à hauteur de 1 M€ en 2023 et apporte un accompagnement en matière d'ingénierie aux porteurs de projets qui le demandent.

La dynamique du CNR doit se poursuivre en 2024 et 2025, via l'accompagnement et le suivi des projets par le Conseil territorial de santé (CTS), et l'Agence Régionale de Santé, à travers la Délégation Territoriale de la Marne, avec des possibilités de financement pour des projets ayant atteint la maturité nécessaire.

Les débats-échanges, à l'heure où nous fêtons l'anniversaire de cette démarche participative, ont pour objectifs de valoriser ce qui est déjà fait, ce qui est en cours et ce qui avance au niveau du CNR santé; de soutenir la dynamique du CNR, et de favoriser la logique ascendante dans la construction des projets.

Dans la Marne

Les projets accompagnés

SOUTENIR LES JEUNES AVEC BIENVEILLANCE : LES AMBASSADEURS EN SANTÉ MENTALE

Porteur

Unis cité et Club famille de l'Association l'Amitié

Partenaires

Mobilise l'ensemble des acteurs en lien avec la jeunesse de terrain mais aussi l'IREPS, Part/ages 51, Addictions France, ...

Objectifs du projet

Le programme met l'accent sur la formation et l'accompagnement de jeunes volontaires, favorisant ainsi un engagement citoyen au service de la communauté. Il s'agit de mettre en œuvre des actions concrètes pour réduire la stigmatisation liée à la santé mentale, d'encourager le partage ouvert et faciliter la parole, tout en assurant

une orientation adaptée et un repérage précoce des besoins individuels.

VERS UNE SANTÉ SEXUELLE ACCESSIBLE À TOUS : ÉQUIPE MOBILE DU CENTRE GRATUIT D'INFORMATION DE DÉPISTAGE ET DE DIAGNOSTIC DU VIH, HÉPATITES ET IST (CEGGID)

<i>Porteur</i>	<i>CeGIDD - CHU de Reims</i>
<i>Partenaires</i>	Structures et associations locales
<i>Objectifs du projet</i>	Le CeGIDD, au sein du CHU, se mobilise pour élargir son impact au-delà des murs hospitaliers. Lancé en 2021, le projet de camping-car a pu répondre aux besoins de soins des publics éloignés des soins Opérationnel depuis mars 2022, ce camping-car offre des services de dépistage, de prévention, de traitement et d'orientation médicale, assurant ainsi un accès équitable à la santé sexuelle. En accord avec la stratégie régionale de santé sexuelle de l'ARS, le CeGIDD a récemment acquis un véhicule dédié pour pérenniser et développer ce projet, couvrant ainsi les zones urbaines et rurales en collaboration avec diverses structures et associations.

LES LEADERS EN SANTE MENTALE

<i>Porteur</i>	<i>Faculté de médecine</i>
<i>Objectifs du projet</i>	Ce projet a pour objet de créer une communauté d'étudiants engagés en particulier sur le sujet de la santé mentale, afin de favoriser la médecine préventive et aspirer à avoir une génération de professionnels de santé mieux équipée pour mieux soigner nos patients. Ce projet passe par le développement des compétences en santé mentale, de soutenir les étudiants, de favoriser les échanges avec l'ensemble des parties-prenantes et d'intégrer la santé mentale dans les pratiques médicales au quotidien.

RENFORCEMENT DE L'UNITE MOBILE D'ORIENTATION PEDOPSYCHIATRIQUE (UMOP)

<i>Porteur</i>	<i>CHU de Reims</i>
<i>Objectifs du projet</i>	Grâce à l'acquisition d'un « bureau mobile », il est possible d'aller à la rencontre des jeunes et de leur famille pour assurer en proximité les missions d'évaluation, de soutien, d'orientation et d'accompagnement vers le soin si nécessaire. Le développement de l'équipe mobile vise à : <ul style="list-style-type: none">- Augmenter les actions de prévention ;- Faciliter et fluidifier le parcours et l'accès aux soins pédopsychiatriques par des diagnostics précoces, des évaluations favorisant ainsi des prises en charge adaptées ;- Diminuer la souffrance psychique à travers une meilleure prise en charge et, à terme, diminuer le nombre d'hospitalisations.

RENFORCEMENT DE LA PREVENTION BUCCO-DENTAIRE CHEZ LES PERSONNES HANDICAPÉS

Porteur CHRU de Reims, Faculté dentaire de Reims, Université de Reims Champagne-Ardenne

Objectifs du projet Pour améliorer la prévention bucco-dentaire des personnes en situation de handicap au sein des établissements et services médico-sociaux, ce projet propose de financer du temps odontologique sénior et les frais forfaitaires de transport des étudiants pour réaliser des actions de prévention. L'objectif est de former les aidants familiaux et professionnels, tout en réalisant des dépistages annuels. Le dépistage systématique des résidents, associé à des actions de sensibilisation, permet de les orienter vers des soins odontologiques adaptés. Le projet vise également à dédramatiser les soins en habituant ce public à l'examen oral, évitant ainsi le refus des soins.

Les autres projets discutés avec les partenaires

GEMINSTAL : UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION DES JEUNES MEDECINS

Porteur Ce dispositif multi-partenarial fédère l'Ordre des Médecins, les trois Facultés de Médecine, l'URPS des médecins libéraux, les associations et syndicats des internes et jeunes installés et les fédérations hospitalières

Partenaires Il est soutenu par l'ARS, l'Assurance Maladie et la Région Grand Est

Objectifs du projet GEminstal est un dispositif novateur visant à accompagner les jeunes médecins dans la définition et la réalisation de leur projet professionnel. Constatant le besoin crucial de créer des liens entre les opportunités offertes par le territoire et les aspirations des jeunes médecins, le programme propose un suivi à long terme, depuis les études médicales jusqu'à la concrétisation du projet de carrière.

LE CENTRE MÉDICAL DE SOINS IMMEDIATS (CMSI) DE LOUVOIS

Porteur CMSI France

Objectifs du projet Depuis son ouverture le 9 février 2023, le CMSI se positionne comme un acteur clé pour soutenir les urgences du CHRU de Reims et élargir l'offre de soins de 1^{er} recours. Implanté dans le quartier Sainte-Anne, le CMSI accueille sans rendez-vous les patients en demande de soins non programmés du lundi au samedi de 8h30 à 19h30. Composé d'une équipe médicale et paramédicale, ce centre offre une solution accessible pour répondre aux besoins immédiats de soins, renforçant ainsi la capacité d'intervention médicale dans la région.

L'ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES À LA CLINIQUE DE BEZANNES

Porteur

HANDI-CAP COURLANCY BÉZANNES

Objectifs du projet

Handi-Cap Courlancy Bezannes (HCCB) se consacre à la prise en charge médico-chirurgicale des problèmes somatiques des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) sévères ou des troubles du neurodéveloppement. La consultation dédiée fonctionne exclusivement sur dossier et rendez-vous, avec une demande motivée du médecin traitant ou d'institution, axée sur les symptômes. HCCB évalue la faisabilité de la demande en fonction du plateau technique et des compétences médicales de l'établissement. Si la demande est jugée pertinente, une enquête préalable médicale commence, mettant l'accent sur la connaissance des particularités du patient pour adapter les conditions de la future rencontre. Les rendez-vous sont fixés en fonction de la disponibilité des médecins, dans un lieu unique adapté.

10 territoires de démocratie sanitaire pour renforcer la coordination des politiques de santé

En septembre 2022, les nouveaux territoires de démocratie sanitaire (TDS) ont été définis à l'échelle géographique départementale afin de renforcer la concertation de l'ensemble des partenaires (usagers, élus, professionnels de santé, institutionnels) pour le déploiement de projets de santé dans les territoires et dans les suites des Conseils nationaux de refondation (CNR).

Ces territoires de démocratie sanitaire ont été délimités afin de favoriser une coordination des politiques de santé à un niveau infrarégional plus propice à l'expression des différentes composantes du système de santé. Ils doivent permettre, dans chaque territoire, la mise en cohérence des projets de santé, leur articulation avec les autres politiques publiques de l'Etat et des collectivités territoriales, ainsi que la prise en compte de l'expression des acteurs du système de santé et notamment celle des usagers.

Pour rappel

Un Conseil territorial de santé a été installé en mars 2023, dans chacun des 10 territoires de démocratie sanitaire, dont les missions sont les suivantes :

- Il contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi, et à l'évaluation du Projet régional de santé (PRS), en particulier concernant l'organisation des parcours de santé,
- Il participe à l'élaboration du diagnostic territorial partagé en identifiant les besoins sanitaires, sociaux et médicosociaux de la population tout en s'appuyant sur des données d'observation,
- Il donne un avis sur le diagnostic territorial partagé et le projet territorial de santé mentale,
- Il est informé de la création des plates-formes territoriales d'appui à la coordination des parcours de santé, et de la signature des contrats locaux de santé,
- Il veille à conserver la spécificité des dispositifs et des démarches locales de santé fondées sur la participation des habitants.
- Il peut adresser au directeur général de l'Agence Régionale de Santé des propositions pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire, notamment sur l'organisation des parcours de santé.

Les CTS sont composés de 50 membres, ayant un mandat de 5 ans renouvelable, répartis en 6 collèges.

Pour plus d'information : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/conseils-territoriaux-de-sante-cts-2?parent=4580>

Mot du Dr Sandrine Ségovia-Kueny, Déléguée territoriale de la Marne à l'ARS Grand Est

« Le premier anniversaire du CNR santé dans la Marne autour du Conseil territorial de santé comprenant des élus, des professionnels de santé, des établissements de santé, des associations et de la Délégation territoriale de la Marne de l'ARS Grand Est a mis en évidence des acteurs impliqués qui se sont investis dans des projets sur des champs comme la santé mentale, des personnes en situation de handicap qui seront soutenues pendant trois ans. Chacun a pu apprécier les projets soutenus et saluer l'organisation de ce premier anniversaire ».